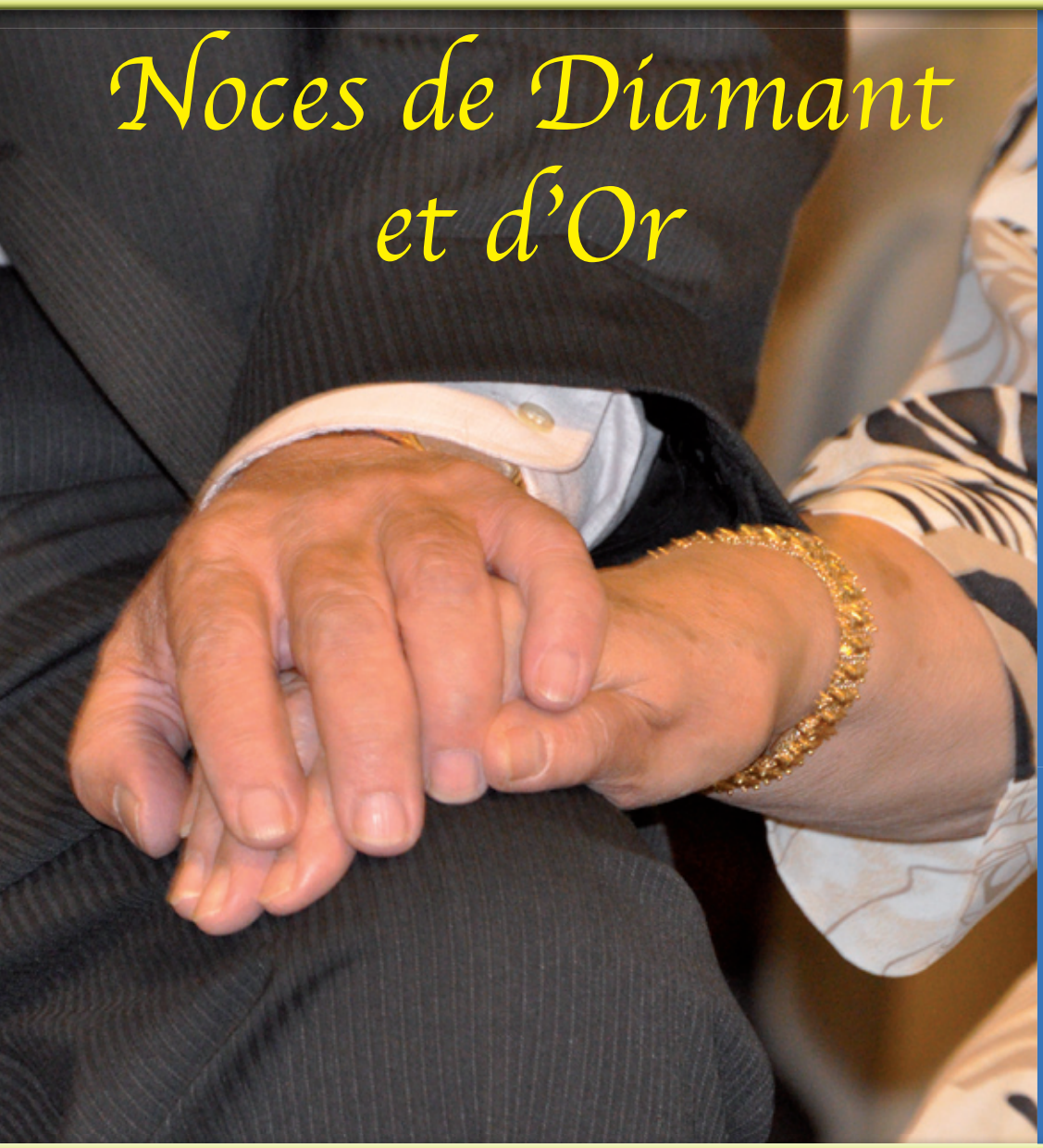
INFOCOMMUNE
AOUT 2010
N°98

Saint-Léger en Gaume

Noces de Diamant et d'Or





«Faites» du Miel
26 septembre 2010



Plaines d'été



Tournoi communal de football

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Vie touristique
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne







LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Léodégariens

Lors du dernier Conseil communal, on parla beaucoup de chiffres. Le journaliste présent titra son compte-rendu par « Soirée de comptes pour élus », mais aussi « La toute bonne nouvelle vient du côté de la crèche, installée à Meix-Le-Tige ».

En effet, l'ouverture de la crèche date d'une bonne année et son occupation est maximale.

Et il m'a semblé intéressant d'en refaire l'historique en vous livrant le discours que j'avais prononcé lors de son inauguration en juin 2009.

« *Au début des années 2000, notre Commune devient propriétaire de l'ancien presbytère de Meix-le-Tige.*
Différentes idées sont émises afin d'utiliser au mieux ce bâtiment qui demande une profonde rénovation.

À ce moment-là, suite à une augmentation constante du nombre de jeunes ménages, l'utilité d'une maison d'accueil pour la petite enfance se fait de plus en plus sentir… Sa localisation est toute trouvée.

Les travaux étant d'importance, le Conseil Communal, via le plan triennal 2006-2009, décide de solliciter la région wallonne afin d'obtenir des subsides pour y aménager une maison d'accueil de l'enfance.
Le ministre en charge des travaux subsidiés répond favorablement à notre sollicitation.

Nous pouvons donc lancer le dossier et désigner les différents intervenants après des appels d'offres respectant les règles des marchés publics.
Sébastien COLLIN, architecte bien connu de notre commune, aura la lourde tâche de réaliser les plans et cahiers des charges.

L'entreprise BRG remporte le marché de travaux et, avec ses sous-traitants, réalise la rénovation que vous pouvez découvrir aujourd'hui.
Et on peut les féliciter pour la qualité du travail réalisé, le résultat est à la hauteur des espérances.

Mais je voudrais également remercier tout le personnel, de la commune et du CPAS, ainsi que nos deux échevines qui se sont investies sans compter pour terminer dans les temps et le mieux possible l'aménagement des locaux. Et on sait que ce n'est pas toujours simple.
Tout cela sous l'œil vigilant de notre chef des travaux… qui s'est beaucoup démené pour en assurer la coordination.

J'espère donc que notre crèche répondra aux attentes des utilisateurs et du personnel qui sera chargé de la faire fonctionner. »

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une bonne lecture.

Table des matières

Le mot du Bourgmestre ____ 3

Vie communale ____ 4
Heures d'ouverture de la maison communale ____ 4
Réservations des salles du complexe sportif et cafétéria ____ 4
Conseil communal ____ 4
Lotissement communal « Les Forgettes » à Saint-Léger ____ 4

Environnement ____ 5
Plantes invasives ____ 5

Vie sociale ____ 6
Jubilaires 2010 ____ 6
Taxi social du CPAS ____ 6
Hélicoptère d'urgence médicalisé ____ 6
Télé-Accueil ____ 7
20 juillet 2010 ____ 8

Vie culturelle ____ 9
Les « marches du jeudi » ____ 9
Excursion des « Ainés » ____ 9
Musique et Fanfare de Saint-Léger ____ 10
Cours de l'Académie de Musique ____ 10
Fête du Miel ____ 10

Vie sportive ____ 11
Tournoi communal de football ____ 11
25e anniversaire du cours de gymnastique de Châtillon ____ 11
ES Châtillon ____ 11
Sport pour adultes ____ 12

Vie touristique ____ 12
Les Louvières de Saint-Léger ____ 12

Petite enfance, jeunesse et enseignement ____ 13
Lauréats du Certificat d'Études de Base ____ 13
Patro ____ 13
Formation ____ 13
Plaines 2010 ____ 14

Nos joies, nos peines ____ 15
In memoriam ____ 15

Chronique léodégarienne ____ 15



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H
LUNDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MARDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MERCREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
SAMEDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT					
DIMANCHE										



Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19 - B-6747 SAINT-LEGER



Tél : +32 (0)63 / 23.92.94
Fax : +32 (0)63 / 23.95.82



www.saint-leger.be
commune.saint-leger@publilink.be

Réservation des salles et de la cafétéria du Complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Les réservations seront faites auprès de Madame Katleen SOBLET, secrétaire de l'ASBL centre sportif et culturel de St-Léger et employée communale :
en journée, de 12h30 à 16h30, du lundi au vendredi,
- par téléphone au 063/58.99.28
- par mail : katleen.soblet@publilink.be.

Vous pouvez également contacter l'Administration communale au n° 063/23.92.94.

Le planning des réservations des salles sportives peut être consulté sur le site internet de la commune : www.saint-leger.be, page culture-loisirs-sports, rubrique complexe sportif.

Conseil communal

Nous vous rappelons que les séances du Conseil communal sont ouvertes au public et qu'il vous est loisible d'obtenir, par courrier ou par mail, les dates des séances et la liste des points qui y seront discutés.

Vous pouvez également consulter les procès-verbaux des Conseils sur le site internet de la commune.

Lotissement communal « Les Forgettes » à Saint-Léger

Les conditions de vente des parcelles du lotissement communal « Les Forgettes » ont été votées par le Conseil communal le 29 juin 2010 et précisées par le Conseil communal du 09 août 2010.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre site internet dans la rubrique « Avis à la population » :

- Les conditions de vente
- Le plan du lotissement
- Les prescriptions urbanistiques
- Les documents nécessaires à la demande d'achat d'un terrain à bâtir
- Un modèle de dossier de candidature pour l'achat d'un terrain à bâtir.

Tous ces documents sont également disponibles aux guichets de l'Administration communale.

Les dossiers de candidature peuvent être rentrés à partir du 1er septembre 2010.



Plantes invasives

QUI SONT-ELLES ?

La berce du Caucase, la balsamine de l'Himalaya et les renouées asiatiques, pour ne reprendre que trois parmi les plus répandues, sont des plantes invasives.

Ce sont des plantes exotiques envahissantes qui constituent une menace écologique en prenant petit à petit la place des espèces indigènes. Ainsi elles banalisent la flore de notre terroir et plus particulièrement de nos fonds de vallée en provoquant une forte diminution de la biodiversité.

Certaines d'entre elles représentent un problème sanitaire mais toutes constituent un problème écologique et économique important (lié au coût pour les faire régresser sinon disparaître). Ce sont les principales raisons pour lesquelles l'implication de tous est nécessaire pour participer à leur régression, voire idéalement à leur éradication. L'ampleur de la tâche est énorme, mobilisons-nous tous contre ces envahisseurs

COMMENT LES RECONNAÎTRE ?

La berce du Caucase



Plante bisannuelle à pluriannuelle d'une hauteur comprise entre 1,5 et 4 mètres, pubescente et robuste, fleurissant de juin à juillet et dont la sève est photosensibilisante : le contact entre la peau et la sève suivi d'une exposition au soleil peut provoquer des brûlures allant jusqu'au 2e degré.
Inflorescence de couleur blanche en ombelles composées dont le diamètre de la principale est compris entre 20 et 50 cm. Les feuilles sont dentées et profondément découpées. La tige de la plante est robuste, cannelée, creuse, souvent couverte de tâches rouges pourpres et de poils clairs assez grossiers.

Les renouées asiatiques

Il s'agit d'une plante vivace, d'une hauteur com-prise entre 1 et 2,5 mètres (voire 4 mètres), fleurissant d'août à octobre. La tige est robuste, légèrement striée, souvent tachetée de rouge,



creuse et noueuse (elle ressemble un peu à un bambou). Les feuilles de couleur verte sont de formes variables (cordée à triangulaire). Les fleurs sont blanc verdâtre, disposées en grappe à l'aisselle des feuilles.

La balsamine de l'Himalaya



Il s'agit d'une plante annuelle de hauteur comprise entre 1 et 2,5 mètres, glabre, fleurissant de mi-juin à octobre.
Les fleurs à corolle longue de 2,5 à 4 cm, de couleur pourpre à blanche présentent un éperon atrophié. Les feuilles pétiolées, très fines à bout pointu, finement dentées en scie sont de couleur vert sombre et généralement rougeâtres au niveau de la nervure principale. La tige est charnue, cannelée, translucide, creuse, rougeâtre et forme des bourrelets au-dessus des nœuds. Quand les fruits de la plante sont mûrs, ils s'ouvrent brutalement au moindre choc en projetant les graines à plusieurs mètres

Vous avez ces plantes dans votre jardin et vous souhaitez plus d'informations sur les méthodes de reconnaissance et/ou de gestion, vous avez envie d'en savoir plus sur la manière de se débarrasser de ces hôtes bien encombrants, vous désirez de plus amples informations sur des techniques de lutte différentes ? Référez-vous au site internet http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/Pages/Accueil.htm.



Jubilaires 2010

Noces de diamant

Il y 60 ans, le 7 octobre 1950 Roger LARIVE et Marie-Thérèse COLLETTE se marient à Saint-Léger devant Germain Petitjean.



© VDE

Noces d'or

Pol HIZETTE et Madeleine GILSON se marient à Saint-Léger le 23 avril 1960 devant Octave Faber.
Roland PIQUARD et Ghislaine ROBERT se marient à Longchamps le 28 avril 1960 devant Gustave Stilmant.
José GOOSE et Nelly GOBERT se marient à Châtillon le 5 mai 1960 devant Charles Simonet.
Claude MARTIN et Claire THOMAS se marient à Saint-Mard le 16 mai 1960 devant Edmond Jacques.
Jacques LAPORTE et Nadine LORAN se marient à Athus le 14 décembre 1960 devant Jean Gillet.



© VDE

Taxi social du CPAS

**Depuis le 1er août 2010,
Vous pouvez faire appel au TAXI SOCIAL du CPAS**



Qui peut faire appel à notre service ?

Toute personne majeure habitant sur le territoire de la commune de Saint-Léger :

- âgée de 60 ans et plus ;
- handicapée à 66 % au moins ;
- toute personne suivie sur le plan social par nos services avec accord du Président et du Secrétaire du CPAS ;
- les personnes connaissant des difficultés passagères de transport suite à une maladie, un accident ou à l'hospitalisation d'un proche.

Quels types de déplacements sont assurés ?

- bénéficier de soins de santé (consultations chez le médecin ou à l'hôpital, kiné, dentiste,...) ou de médicaments (pharmacie) ;
- accomplir des démarches auprès d'administrations ou services ;
- se rendre dans les commerces dans un rayon de 20 kilomètres ;
- toute autre démarche à caractère social (entretien d'embauche par exemple).

Le Taxi Social fonctionne le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 8h30 à 17h.
Le dernier déplacement est effectué à 16 h au plus tard.

Le transport est payant pour les déplacements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune selon le tarif suivant : **0,25€ du kilomètre**. Pour les personnes connaissant d'importantes difficultés financières, ce tarif peut être adapté.

Renseignements: Didier Culot, Président du CPAS, au 0498/19 67 17

Hélicoptère d'urgence médicalisé

Un nouvel hélicoptère médical d'urgence basé à Saint-Hubert : proche de vous et au service de tous !

Depuis le 16 juin 2010, un nouvel hélicoptère médical d'urgence basé sur l'aérodrome de Saint-Hubert est désormais prêt à s'envoler immédiatement dans toute la province de Luxembourg mais aussi au-delà.
Notre équipe se veut au service de tous et n'a qu'une seule et même motivation: s'envoler pour sauver des vies ! Et peut-être un jour la vôtre…

Depuis le démarrage de nos activités nous avons déjà réalisé plus d'une mission par jour en moyenne !

Quel que soit le type de mission à accomplir, nous garantissons des critères de qualité en matière de rapidité, de compétences médicales et de sécurité. Notre efficacité repose sur un contrôle rigoureux et régulier de l'ensemble de ces points.

Sud Air Ambulance est l'histoire d'un projet né de la nécessité de renforcer le réseau belge du transport héliporté médicalisé d'urgence afin d'assurer les transferts inter-hospitaliers (par exemple d'un hôpital régional vers un centre médical spécialisé). En outre nous avons introduit une demande

d'agrément auprès du SPF santé afin de pouvoir – à terme – intervenir en renfort primaire sur le lieu d'un accident.

Sud Air Ambulance est une organisation structurée sous forme d'ASBL, composée et entourée de gens d'expérience, épaulés par des partenaires spécialisés dans divers domaines. Ensemble nous unissons nos compétences pour faire en sorte que notre projet soit performant.

Sud Air Ambulance repose sur une véritable motivation philosophique, partagée par toutes celles et ceux travaillant chaque jour à la concrétisation et à l'efficience de notre projet: s'envoler pour sauver des vies... et en particulier peut-être aussi un jour la vôtre.

4 BONNES RAISONS POUR VOUS AFFILIER A SUD AIR AMBULANCE

1. Notre hélicoptère peut un jour vous sauver la vie, la vôtre ou celle d'un proche.
2. En vous affiliant à Sud Air Ambulance asbl, en cas de transport héliporté, vous bénéficiez de la gratuité du solde après prise en charge des organismes assureurs.
3. Une vie est une vie. Même s'il ne s'agit pas de la vôtre ou de celle d'un de vos proches, notre hélicoptère vient au secours d'enfants, d'hommes et de femmes qui ont une famille, des projets, des amis. Pleins de bonnes raisons pour ne pas les abandonner sans leur apporter notre aide.
4. Chaque personne qui compose notre équipe médicale possède une grande expérience et est motivée par son action. Ils proviennent des services d'urgences de tous les hôpitaux de la région. Pour chacun il s'agit d'un véritable engagement qui les pousse parfois à prendre des risques au service des autres.

Pour 30€ par an pour un isolé, ou 47€ par an pour une famille, votre cotisation est destinée à aider notre ASBL à accomplir sa mission dont le seul but est d'aider des personnes en détresse.

N'hésitez pas à venir nous visiter sur le site de l'Aérodrome de Saint-Hubert : vous y rencontrerez notre équipe sympathique qui se fera une joie de répondre à toutes vos questions.

Infos & Inscriptions :
SUD AIR AMBULANCE asbl
Aérodrome de Saint-Hubert, 5
3870 Saint-Hubert
Téléphone secrétariat : 061/222.112
Email : info@sudairambulance.be
Site internet : www.sudairambulance.be



Télé-Accueil

Télé-Accueil est à votre écoute

Fondé en 1977, le centre de Télé-Accueil du Luxembourg est un service d'aide par téléphone à l'écoute des habitants de notre province depuis une trentaine d'années.

Accessible 24 heures sur 24 dans l'anonymat via un numéro gratuit (le 107), l'association reçoit en moyenne 22 à 23 appels par jour de personnes en difficultés, soit au total 8.123 communications en 2009.

Les thèmes abordés lors de ces appels sont très variés. Parmi les sujets les plus fréquemment évoqués, citons entre autres, les problèmes relationnels, la santé mentale, la solitude, la santé physique, les idées suicidaires, la précarité, les situations de violences ou de harcèlement et enfin l'alcoolisme.

Face à cette grande variété de difficultés, l'objectif de Télé-Accueil consiste avant tout à offrir à chacun un espace de parole et d'écoute. Ce faisant, le service met l'accent sur la valeur et le sens des mots prononcés par toute personne appelant le 107. Il accorde également une attention toute particulière aux conditions pouvant faciliter leur expression. Les attitudes d'empathie et de non jugement constituent, à n'en pas douter, la trame relationnelle de chaque appel. Elles ont pour vocation de créer un climat de confiance favorisant l'apparition d'une parole différente. En effet, petit à petit, la personne se sentant acceptée et reconnue dans ses préoccupations va oser se détacher des conventions sociales habituelles pour enfin parler d'elle, de son vécu, de ses incertitudes et de ses angoisses,...

La mission de Télé-Accueil n'est donc pas d'apporter des conseils et des solutions mais d'aider chaque appelant à explorer et à clarifier ses difficultés de manière à progressivement faire émerger ses ressources personnelles.

Cette approche particulière n'exclut cependant pas la possibilité en cas de besoin, d'orienter les personnes vers des services spécialisés.

Basé sur le principe de la solidarité, le centre fonctionne grâce à la collaboration d'écoutants bénévoles formés et encadrés par des professionnels.

Régulièrement, afin de renforcer son équipe et de continuer à assurer au maximum les différentes permanences, le service recrute de nouveaux volontaires.

Cette activité s'adresse à toute personne souhaitant s'impliquer dans le social et ne nécessite aucun prérequis. Toutefois, un équilibre personnel et une aptitude relationnelle représentent des atouts importants.

Habituellement, trois sessions de formation à l'écoute sont organisées chaque année. Elles débutent en septembre, février et mai.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir de plus amples informations, vous pouvez nous contacter au 063/23.40.76 durant les heures de bureau ou visiter le site www.tele-accueil.be



20 juillet 2010
Lac de Conchibois



















Les balades léodégariennes, promenades libres guidées à la découverte des richesses naturelles et patrimoniales de la Commune de Saint-Léger, ont remporté un franc succès







Excursion des Ainés 2010







Musique et Fanfare de Saint-Léger

Les élèves de l'Institut de Musique de la Fanfare Communale de Saint-Léger se sont présentés début juin en public dans le local de la place du Trûche, rue Godefroid Kurth, et ont pu montrer le travail réalisé pendant l'année académique 2009/2010.



Devant un jury d'écoute et les amis et parents,
chaque élève a joué seul et parfois avec un certain tract.
Il faut le faire…

Le président de l'asbl « la Fanfare Communale de St-Léger », Michel Rongvaux, a tenu à remercier les Autorités Communales présentes, les chargés des cours, les parents et élèves des efforts réalisés, il a félicité les jeunes et moins jeunes des résultats et surtout il a insisté sur le but des cours donnés au sein de l'Institut de Musique.

A la rentrée de septembre, la Fanfare Communale verra certainement ses rangs renforcés par de nouveaux musiciennes et musiciens.



Il est toujours possible de se renseigner
- sur l'Institut de Musique en téléphonant à Mme Patricia PONCELET : 0474/ 754.727,
- sur la société musicale la Fanfare Communale en téléphonant à Michel RONGVAUX : 0494/ 596.409.

L'INSTITUT DE MUSIQUE de SAINT-LEGER va entamer sa 18e année d'existence avec, nous l'espérons, un nombre important de nouveaux élèves et futurs musiciens.

Pour vous renseigner et/ou vous inscrire :
Rendez-vous :
Le vendredi 03 septembre 2010 de 18h30 à 19h30 ou le samedi 04 septembre 2010 de 10h30 à 11h30 ,
à la Salle de la FANFARE COMMUNALE,
Place du Trûche, rue G. Kurth, 16 à SAINT-LEGER.

Les cours proposés sont les suivants :

- Initiation à la musique (dès l'âge de 5 ans),
- Solfège et théorie de la musique (dès l'âge de 6 ans),
- Pratique d'un instrument :
 - Bois (clarinette, saxophone, flûte…),
 - Cuivre (trompette, bugle, tuba, trombone…),
 - Percussions.

Vous pouvez également obtenir des renseignements et vous inscrire en téléphonant à :
Michel RONGVAUX à Saint-Léger:
063/23.91.82 ou 0494/596 409

Cours de l'Académie de Musique

Reprise d'une 2e année en septembre 2010.

En séance du 09.08.2010, le Conseil communal a unanimement décidé de prendre en charge l'organisation d'un cours de 2e année de solfège (cycle commencé en 2009), sur la Commune de Saint-Léger, d'une antenne de l'Académie de musique d'Arlon, pour l'année académique 2010-2011.

Les cours se donneront à partir de septembre dans les locaux communaux, rue du Château, 21 (local à l'étage).

Âge : à partir de **8 ans**

Coût des cours : **gratuit**.

Cours ouvert à toutes et à tous.

Pour obtenir davantage de renseignements, merci de prendre contact avec l'Académie de Musique d'Arlon au 063/227697



Tournoi communal de football

Le vendredi 13 août 2010, les trois équipes de football de notre entité se sont retrouvées à Châtillon pour disputer le tournoi communal.

C'est dans une ambiance conviviale que l'ES Châtillon a remporté le tournoi au terme des matchs de 44 minutes.

La coupe va donc passer du stade de l'URSL Saint-Léger, vainqueur en 2009, à celui de l'ES Châtillon.
Elle sera définitivement attribuée à l'équipe qui remportera le tournoi trois années consécutivement.

Merci à tous les sportifs pour leur présence et leur engagement.



25e anniversaire du cours de gymnastique de Châtillon

Notre cours de gymnastique a 25 Ans !

En 1985, Vie Féminine de Châtillon a voulu répondre à un besoin de la population féminine du village. A cette époque, peu de femmes exerçaient une activité professionnelle mais elles souhaitaient une « sortie » hebdomadaire leur permettant de se réunir et de se distraire en dehors de leurs préoccupations familiales.

Un cours de gymnastique fut proposé. Bernadette BILOCQ trouva un local – à savoir la salle communale de Châtillon – et un professeur, Francine ANCION, kinésithérapeute, qui dispense les cours depuis 25 ans. C'est bien à regret que Bernadette, la fondatrice, n'a pu participer à cette activité pour des raisons de santé. Quant aux secrétariat et trésorerie, ils sont gérés par Mariane SIMON.

Dès sa création, de nombreux membres se sont inscrits, si bien qu'à ses débuts, le cours a dû être dédoublé. Après l'engouement du départ, une seule session a suffi, mais le cours a toujours remporté un vif succès. Des participants, il y en a eu ! De Châtillon, Meix-le-Tige, Saint-Léger mais aussi d'Arlon, Signeulx… Toutefois, un « noyau dur » y assiste assidûment depuis 25 ans : les plus fidèles sont Jeanny DARDAR, Nicole PICARD et Mariane SIMON.

25 Ans ! Une vie !

Une vie de partage, car au-delà des exercices proposés par « notre Francine », toutes et tous, nous vivons au rythme des mille petits et grands événements de nos vies. Dans la joie, nos zygomatiques sont sollicités et dans la peine, nos cœurs font bloc, mais toujours « ensemble ». Que de souvenirs communs !

Alors, chaque mercredi de 20h30 à 21h30, femmes, hommes, jeunes et moins jeunes, aînés… vous êtes tous invités à nous rejoindre pour une heure de gymnastique… et de qualité de vie partagée.

ES Châtillon

Le mercredi 2 juin 2010, le Conseil communal mettait à l'honneur l'ETOILE SPORTIVE de Châtillon.



Ce fut l'occasion pour Monique JACOB, Échevine du sport de féliciter chaleureusement les champions :

« … *Félicitations en particulier au Président, au comité, aux bénévoles, aux joueurs et à l'entraîneur d'avoir unis leurs efforts et ainsi gagné ce championnat de 3e provinciale 2009-2010.*

Le coach est partie prenante dans cette équipe, c'est « l'homme orchestre » en qui on a confiance, qui motive, calcule, qui y croit ! Et vous y avez cru !

Le football, c'est un groupe, un jeu d'équipe, de copains qui aiment se retrouver, c'est un jeu où l'on peut perdre ou gagner, c'est le fruit d'un travail collectif, d'une saison d'entraînements, d'efforts, de dépassements de soi.
Cela paie ! Vous l'avez prouvé !

Le football doit rester pour tous un sport de plaisir, avec une jeunesse qui y trouve sa place, dans une ambiance conviviale, où l'on aime se retrouver et s'amuser. On trouve encore toutes ces valeurs à Châtillon : ***l'esprit village*** *!*

Il aura fallu 42 ans À L'ÉTOILE SPORTIVE pour décrocher ce titre tant attendu dès le premier tour et remporter également le ***challenge des 3 frontières****.*

Je ne peux m'empêcher de penser que là-haut, Jean-Marie, Maurice, Jean, René, Robert et « Not Henry » sont fiers de vous !

La saison prochaine s'annonce être un nouveau défi que vous ne manquerez pas de relever !

Encore Félicitations et bonne saison 2010 en 2e Provinciale ! … »

Sport pour adultes



NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU
Au Complexe sportif de Saint-Léger.
Volley-ball loisir pour adultes.

Les mercredis de 20h00 à 2300.

Inscription en championnat provincial loisir pour match inter-clubs en semaine.
Soirée d'information et entraînement le mercredi 8 septembre 2010 dès 20h00 au Complexe sportif.

Renseignements : Jannique PINSON (0497/75.49.99).

VIE TOURISTIQUE

Les Louvières de Saint-Léger



« De tout temps, les loups ont évoqué en nous un sentiment ambigu, mélange de fascination et de crainte irraisonnée nous menant à les traquer et à les pourchasser avec la plus grande cruauté… A tort, le loup étant un animal très intelligent, prudent et farouche qui fuit l'homme. Il ne l'attaquera que s'il y est acculé, au contraire de certaines races de chiens.

Pour les exterminer, on creusa notamment des fosses ou louvières.

Ces louvières, appelées en patois gaumais « louvîres » étaient creusées dans les zones fréquentées par les loups. Ces fosses profondes et dissimulées au regard, ces pièges à machine qui pouvaient vous broyer une jambe, étaient très dangereuses pour qui en ignorait l'emplacement. Pour qui ne possédait pas de fusil, creuser une louvière ne coûtait que de l'huile de bras. Leur profondeur était d'au moins 3m si elles étaient surveillées, mais généralement 4,20 à 4,50m si elles n'étaient pas constamment visitées par les chasseurs. En effet, le loup était capable de faire un saut de 2m sans prendre son élan. »

Extrait de « *Au fil du Ton* » brochure du Cercle de Recherche et d'Histoire.

La restauration de 3 louvières a été réalisée cet été. Sous la responsabilité du service des travaux, Anthony et Ludovic, 2 des étudiants engagés par la Commune durant leurs vacances scolaires, ont participé à la rénovation.

Avec l'aide précieuse de M. D. LALLEMAND, ils ont procédé au nettoyage des fosses (vidange), à leur remise à niveau, à la maçonnerie en pierres sèches, au dégagement et au nettoyage du chemin d'accès et à la protection du site et à sa signalisation.



N'hésitez pas à visiter cet endroit lors de vos balades en forêt, par exemple en suivant la promenade n° 1 du syndicat d'initiative.

Lauréats du Certificat d'Études de Base

Le lundi 28 juin dernier, Le Conseil communal a tenu à fêter les élèves sortants des écoles communales de l'entité de St Léger.

Pour marquer l'événement, les parents et professeurs se sont rassemblés autour des élèves qui ont brillé au concours du CEB.

Dans son allocution, l'échevin de l'enseignement, M. Philippe LEMPEREUR, a insisté sur le courage et la persévérance qu'ils allaient devoir fournir lors de leurs futures études.

Pour l'occasion, comme les onze années précédentes, les édiles ont remis aux écoliers le certificat CEB et le traditionnel dictionnaire.



Félicitations également aux élèves de l'école libre de Saint-Léger qui ont eux aussi brillamment obtenu leur certificat.



Les mêmes dictionnaires, gracieusement offerts par la Commune, leur ont été remis pour l'occasion.

Patro

Le Canard Déchaîné n° 5

Débordant de bons souvenirs de notre camp à Thuin, nous avons décidé de mettre les bouchées doubles en ce début de 21e saison.

Bons souvenirs, c'est peu dire. Le camp à Thuin des 20 ans du Patro fut un véritable succès.

Pendant que les sections des Benjas (4-9 ans) et Chevaliers-Étincelles (9-12 ans) étaient plongées dans l'univers de Walt Disney, les Conquérants-Alpines (12-15ans) ont réussi à déjouer une charte datant du moyen âge afin de retrouver le trésor enfoui autour de l'abbaye d'Aulnes.

Une journée extraordinaire au centre aquatique de La Louvière a permis de rafraichir l'esprit de nos patronnés surchauffés par l'ambiance embrasée de jeux et de solidarité qui a animé les 9 jours de camp.
Le séjour à la résidence des Pins Verts fut exceptionnel tenant compte du cadre nature entourant la grande résidence : confort 4 étoiles !

Après ces journées extraordinaires, le comité et les animateurs du Patro se sont réunis pour repartir de plus belle pour notre 21e saison.

- Stéphane HARDY : +352 621 492 106
- François BOSQUET : 0494 64 43 17
- Axelle CRAVATTE : 0494 82 64 95

Plaines 2010

Depuis plusieurs années déjà, l'administration communale de Saint-Léger organise une plaine d'été destinée aux enfants résidant sur l'entité de Saint-Léger, aux enfants fréquentant une école de l'entité ou encore aux enfants en vacances chez des parents habitant la commune.

Cette année 2010 est un peu particulière puisque, pour la première fois, les « petits » de 2,5 à 4 ans ont été accueillis durant 2 semaines par 3 animatrices. Cette organisation répondant à une demande de la part des parents, nous avons enregistré 28 inscriptions sur cette période, le maximum étant de 16 par semaine.

Durant les 3 semaines dédiées aux « grands » de 4 à 12 ans nous avons compté 136 inscriptions.

Chaque semaine, 6 animateurs ont déployé toute leur imagination et ouvert leur cœur pour accueillir au mieux ces petits « bout'choux ».

Durant ces 5 semaines, différents thèmes ont été abordés : « La ferme », « les légendes, mythes et traditions », « l'eau, l'air, la terre, le feu », « Les grands explorateurs », « le corps humain ».

Je tiens à remercier ici les particuliers qui ont donné de leur temps pour venir à la rencontre des enfants. Merci à : Monsieur THIRY et sa famille, l'Abbé LEPAGE, Monsieur et Madame GAZIAUX, Monsieur Dany LALLEMAND.

Pascale BOSQUEE, Échevine de la petite enfance.

Formations



Caroline – 26 ans - animatrice

A 16 ans, j'ai travaillé à la plaine pendant les grandes vacances. J'étais dans le groupe des petits. J'ai adoré travailler avec les enfants, les occuper, chanter, danser, colorier, cajoler. De plus, l'ambiance avec les autres animateurs était hyper sympa. Les semaines sont passées à une vitesse folle !

A la fin, le chef m'a proposé de suivre une formation d'animateur. J'avoue que je n'étais pas très enchantée, j'étais un peu timide. Mais bon, j'y suis allée pendant les vacances de Pâques. *(suite p.15)*







PLAINES



ETE









2010















(suite de la p.13)
J'ai appris à gérer un groupe ainsi qu'un nombre incalculable d'activités. J'y ai rencontré d'autres jeunes venus de toute la Belgique, des amitiés sont nées. Pendant l'été, à la plaine, j'ai pu expérimenter ce que j'avais appris. Quelques mois plus tard, on se retrouve dans un nouveau lieu pour la suite de la formation comprenant, cette fois-ci, une évaluation avec un grand groupe d'enfants venu passer une semaine avec nous. Le dernier jour, nous avons reçu notre diplôme. Génial ! Même si nous avons dû dire au revoir à tous les potes de formation.

Cette formation m'a permis de me perfectionner, de me surpasser, de découvrir qui j'étais, je suis désormais éducatrice. De plus, j'y ai rencontré une personne avec qui une amitié toute particulière nous lie, cela fait 10 ans et je serai son témoin à son mariage…

Toi aussi, participe à une formation pour devenir animateur puis rejoins l'équipe de la plaine de Saint-Léger dès l'été prochain.

N'hésite plus et prends contact avec Auxane Jacob : 0496/53.82.88 ou auxane.jacob@promemploi.be

NOS JOIES, NOS PEINES



Naissances

06.05.2010 : MONHONVAL Charlotte et Myrtille, filles de Jérémie et de CORNET Mélanie.
15.06.2010 : GRUSLIN Dylan, fils de Michaël et de PAUL Fabienne.
20.06.2010 : OTTE Noéline, fille d'Emmanuel et de MERTZ Karol.
27.06.2010 : GUIOT Timéo, fils de Fabrice et de DARDAR Stéphanie.
30.06.2010 : PACANI Sayana, fille de Gjon et de NICOLAS Jennifer.
17.07.2010 : BAYLAC-DOMENGETROY Alexane, fille de Frédéric et de MARTIN Maud.

Mariages

15.05.2010 : GILLET Raphaël et FOURGON Julie.
12.06.2010 : DATH Frédéric et MEENS Cindy.
03.07.2010 : ERARD Kévin et GUILLAUME Delphine.
10.07.2010 : CINCINNATUS Rodrigue et BAUER Sandrine.
07.08.2010 : BROSIUS Benoît et PAILLOT Amélie.

Décès

24.05.2010 : THEISEN Irma, épouse de SOBLET Roger.
14.07.2010 : SCHUMACKER Marcel, époux de WILHELMI Gerda.
21.07.2010 : BAILLIEUX Pierre, époux de LESCRENIER Renée.
14.08.2010 : TRINTELER Juliette, épouse de BOUVY René.

CHRONIQUE LEODEGARIENNE



Septembre

19/09/2010
« L'Allure Libre Jean-Claude FELLER ». Ecole communale, rue de Conchibois.
À 10h00 : 5,5 et 10,5 km. _ chemins forestiers. 1 boucle. Douches au Complexe sportif (proche).
À 10h10 : 1 km pour enfants 7/12 ans (Challenge Jeunes - 22)
Responsable : Alain RONGVAUX 13, rue de Conchibois 6747 Saint-Léger. 0475/211.854.
alain.rongvaux@skynet.be.

19/09/2010
Activité « découverte de notre Patro » pour tous et toutes :
• de 4 à 12 ans : excursion au Labyrinthus.
• de 12 à 16 ans : journée sportive au Complexe sportif.
Contacts : Stéphane HARDY +352 621 492 106, François BOSQUET 0494 64 43 17, Axelle CRAVATTE 0494 82 64 95

26/09/2010
« FAITES » DU MIEL
Quatrième édition de la Fête du Miel.
Dès 09h00 au Lac de Conchibois.

26/09/2010
Patro : journée « Portes ouvertes » : le dimanche lors de la fête du miel
Contacts : Stéphane HARDY +352 621 492 106, François BOSQUET 0494 64 43 17, Axelle CRAVATTE 0494 82 64 95

02/10/2010
Patro : grande marche de nuit : vous étiez plus de 750 participants en 2009.
Contacts : Stéphane HARDY +352 621 492 106, François BOSQUET 0494 64 43 17, Axelle CRAVATTE 0494 82 64 95

Octobre

10/10/2010
Journée « Rentrée Patro » : rendez-vous au local Patro à partir de 14h00.
Contacts : Stéphane HARDY +352 621 492 106, François BOSQUET 0494 64 43 17, Axelle CRAVATTE 0494 82 64 95

24/10/2010
26e Bourse aux Jouets le dimanche de 14h à 16h au Cercle St-Louis, rue du Château à St-Léger.
Dépôt (jouets et matériel de petite enfance) le samedi 23.10.2010 de 10h à 12h et de 14h à 19h.
P.A.F. : 2,5 € (par liste de 25 art. max.) + 10 % de la vente au profit d'une association sociale.
Reprise des invendus le dimanche 24.10.2010 de 17h30 à 18h.
Infos : Vie Féminine
063/23.96.05 – 0479/68.49.98.

24/10/2010
Journée Sportive à l'Hydrion à Arlon.
Renseignements : Adeps - 063/22.03.19

Novembre

27/11/2010
Fanfare Communale: repas des musiciens dit repas de Ste Cécile
Renseignements :
063/23.91.82 - 0494/596.409

Vous souhaitez annoncer vos manifestations dans cet agenda et sur le site de la Commune ?

Envoyez-nous un e-mail à l'adresse commune.saint-leger@publilink.be en mentionnant « Agenda Infocommune »